

**CGCA0416**

**Promouvoir l’action communautaire pour se préparer au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes**

|  |  |
| --- | --- |
| **Niveau** | 2 |
| **Crédits** | 3 |
| **Description du module** | Ce module décrit les critères de performance, les compétences et les connaissances requises pour décrire les façons dont on peut aider les communautés à préparer des plans d’action pour réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique.  |
| **Pré-requis** | CGHR0116, CGCK0216, CGCV0316, CGCC0416, CGCE0516, CGMC0616, CGCA0716, CGHV0116, CGCR0216, CGRM0316. |
| **Requis associé** | Néant |
| **ÉLÉMENT**1. Identifier les mesures pour mobiliser les communautés à s’adapter au changement climatique et à réduire les risques de ***catastrophes***.
2. Indiquer les moyens dont les organismes publics et non gouvernementaux peuvent aider les communautés à se préparer au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes.
3. Préparer des plans d’action au niveau local pour réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique
 | **CRITÈRES DE PERFORMANCE*** 1. Les principaux rôles et responsabilités d’un ***Comité communautaire pour les catastrophes et le changement climatique (CCCCC / CDCCC)*** sont indiqués.
	2. Les liens entre les ***organismes communautaires, provinciaux et nationaux*** impliqués dans l’adaptation au changement climatique et ***la réduction des risques de catastrophes*** sont indiqués.
	3. Les ***organismes publics*** aidant les communautés à se préparer au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophessont identifiés, et la manière de les contacter est démontrée.
	4. Les différentes ***organisations non gouvernementales*** aidant les communautés à se préparer au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes sont identifiées, et la manière de les contacter est démontrée.
	5. Des discussions ont lieu sur les responsabilités et les obligations des organismes publics et non gouvernementaux de fournir des services aux communautés pour leur permettre de s’adapter aux aléas et au changement climatique.
	6. ***Les outils aidant les communautés à se préparer au changement climatique*** et à la réduction des risques de catastrophes sont identifiés.
	7. ***Les messages clés d’alerte*** propagés par les organismes publics et non gouverne-mentaux sont utilisés de façon pratique.
	8. Un ***plan d’action*** est proposé pour permettre à une communauté locale de s’ajuster aux ***risques de catastrophes*** et aux ***impacts du changement climatique.***
	9. Des consultations ont lieu avec une communauté locale afin de partager les idées, d’obtenir des réactions, et de réviser le plan d’action proposé.
 |
| **COMPÉTENCES CLÉS ET COMPÉTENCES D’EMPLOYABILITÉ, AINSI QUE DES EXEMPLES DE LEUR APPLICATION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétence clé\*** | **Exemple de son application** |
| **Initiative** | S’adapter à de nouvelles situations • développer une vision stratégique du long-terme • être créatif • identifier les possibilités pas évidentes aux autres personnes • traduire des idées en actes • générer une gamme d’options • mettre en œuvre des solutions innovantes.* *Travailler avec la communauté locale pour développer et/ou contrôler les plans d’action pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes et les impacts du changement climatique.*
 |
| **Communication** | Verbale ou non-verbale, comprenant : • parler clairement et directement • écrire pour répondre aux besoins de l’audience ciblée • comprendre les besoins des parties internes et externes • persuader efficacement • l’établissement et l’utilisation des réseaux.* *Présenter l’information aux individus et groupes de manière visuelle (en se servant des illustrations dessinées à la main et de la technologie), ainsi que de manière verbale, sur les messages clés de risque propagés par les CCCCC, le gouvernement et les organisations non gouvernementales.*

  |
| **Travailler en équipe**  | Travailler avec toutes sortes de gens, quel que soit leur âge, leur sexe, leur race, leur religion et leur conviction politique • travailler en tant qu’individu et en tant que membre d’une équipe • savoir comment voir son rôle au sein d’une équipe • utiliser les compétences de travail en équipe dans un ensemble de situations. * *Travailler en équipe pour préparer un plan d’action provisoire pour une communauté locale et consulter à ce sujet avec des représentants de la communauté, y compris les femmes et les hommes.*
* *Entreprendre des discussions et des activités en binôme et en groupe concernant la planification et l’information sur les stratégies communautaires pour la réduction des risques de catastrophes et l’adaptation au changement climatique.*
 |
| **Technologie de l’information et de la communication**  | Posséder une gamme de compétences de base en technologies de l’information • utiliser les technologies de l’information en tant que des outils de gestion • utiliser les technologies de l’information pour organiser les données • être prêt à apprendre des nouvelles compétences en matière des technologies de l’information • utiliser la technologie avec une connaissance de la santé / la sécurité au travail • avoir la capacité physique adéquate.* *Se servir de l’internet et des questionnaires utilisés dans l’enquête sur la communauté / le quartier local afin d’accéder aux données sur l’atténuation des risques de catastrophes et l’adaptation au changement climatique.*
* *Se servir des téléphones portables, du courrier électronique et des médias sociaux afin d’accéder aux informations provenant du BNGC/NDMO, du DMGV/VMGD et d’autres organismes s’occupant des catastrophes et du changement climatique au Vanuatu.*
 |
| **Résolution de problèmes** | Développer des solutions créatives et novatrices • développer des solutions pratiques • faire preuve de l’indépendance et de l’initiative dans l’identification des problèmes • résoudre les problèmes en équipe • appliquer une gramme de stratégies dans la résolution des problèmes • appliquer les stratégies de résolution de problèmes dans de nombreux domaines. * *Travailler ensemble et avec la communauté locale afin d’élaborer un plan d’action pour réduire les risques de catastrophes et s’adapter au changement climatique.*
* *Élaborer des stratégies en vue de mettre en œuvre les plans communautaires pour la réduction des risques de catastrophes et l’adaptation au changement climatique.*
 |
| **Autogestion**  | Posséder une vision personnelle et des buts personnels • surveiller et évaluer son propre rendement • avoir les connaissances et la confiance en ses propres idées et sa propre vision • exprimer ses propres idées et sa propre vision • assumer la responsabilité.* *Réfléchir à la connaissance et à la compréhension du changement climatique, de la vulnérabilité, des connaissances traditionnelles et de la vie communautaire locale afin de façonner l’élaboration des plans d’action appropriés en fonction des besoins.*
* *Demander l’avis des autres et être prêt à s’exprimer lors des discussions fondées sur les expériences personnelles, afin de façonner la planification et l’apprentissage de la réduction des risques de catastrophes au niveau communautaire.*
 |
| **Planification**  | Gérer le temps et les priorités – fixer des délais précis, coordonner les travaux • être inventif • prendre des initiatives et prendre des décisions • établir des livrables et des objectifs précis de projet • répartir les ressources et le personnel aux tâches • participer à l’amélioration et la programmation continuelle • élaborer une vision et un plan proactif pour l’accompagner. * *Élaborer un plan d’action pour aider une communauté à réduire les risques liés aux catastrophes et à s’adapter au changement climatique.*
* *Organiser les gens, les documents, le transport et d’autres variables afin de planifier les visites aux communautés pour les aider à formuler et à mettre en œuvre des lignes d’action pour renforcer leur résilience aux catastrophes et au changement climatique.*
 |
| **Apprentissage (acquérir de nouvelles compétences et connaissances)** | Gérer son propre apprentissage à l’aide de diverses options convenant aux différents styles d’apprentissage - le mentorat, le soutien par les pairs, le réseautage • être enthousiasmé par l’apprentissage continu • vouloir apprendre dans tout contexte • être ouvert à de nouvelles idées et de nouvelles techniques • être prêt à consacrer le temps et l’effort à l’acquisition de nouvelles compétences.* *Participer de bon cœur aux discussions de groupe pour partager les connaissances et s’engager dans la préparation des plans d’action qui pourraient aider les communautés à mieux se préparer et à gérer leur vulnérabilité aux risques de catastrophes et au changement climatique.*
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **L’égalité des sexes et l’intégration sociale** | Apprécier et soutenir les femmes et les personnes défavorisées, et accorder les chances égales à tous dans leur milieu de travail et leur collectivité • faire du mentorat auprès des personnes plus jeunes • apprécier et respecter les personnes plus âgées • montrer du respect aux différences culturelles, sociales, religieuses et politiques. * *S’assurer que les discussions et le travail pratique dans les communautés tiennent compte des points de vue masculins et féminins sur les plans pour la réduction des risques de catastrophes et l’adaptation au changement climatique.*
* *S’assurer que la connaissance culturelle et traditionnelle se reflète dans les plans d’action pour réduire la vulnérabilité communautaire aux catastrophes et au changement climatique.*
 |

\* *selon le Plan provincial des compétences* **Connaissances préalables requises**

|  |  |
| --- | --- |
|  | * Connaissance et expérience des impacts du changement climatique et de quelques mesures déjà prises pour réduire les effets négatifs de ces impacts.
* Connaissance d’une communauté locale, surtout en ce qui concerne les structures de direction, les valeurs, les pratiques culturelles et religieuses, et les moyens de subsistance.
* Connaissance de l’utilisation des appareils technologiques simples - la téléphone, l’internet, le courrier électronique.
 |

 |
| **ÉNONCÉ DE LA GAMME DE COUVERTURE**

|  |
| --- |
| L’énoncé de la gamme de couverture fait référence au module de compétence dans son ensemble. Il tient compte des différents milieux de travail et des situations qui peuvent affecter les performances des apprenants. Les mots **en caractères gras et italiques** se trouvant dans les critères de performance sont expliqués ci-dessous :  |

**Un Comité communautaire pour les catastrophes et le changement climatique (CCCCC/CDCCC)** est:* un comité établi par les responsables locaux afin d’aider la communauté à se préparer aux catastrophes et au changement climatique, de s’occuper des gens pendant et après les aléas, et de signaler les dommages aux conseils locaux, aux conseils provinciaux et au Bureau national de la gestion des catastrophes.

**Une catastrophe** peut inclure : * un cyclone, une inondation, une éruption volcanique, un séisme, un glissement de terrain, l’inondation côtière, le feu, etc.

**Les organismes communautaires, provinciaux et nationaux** incluent :* les CCCCC/CDCCC, les Comités provinciaux pour les catastrophes et le changement climatique, le Bureau national de la gestion des catastrophes (BNGC/NDMO) et le Conseil consultatif national pour le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes (le NAB).

 **La réduction des risques de catastrophes (RRC/DRR)** fait référence :* aux moyens par lesquels les communautés peuvent se préparer aux catastrophes, ainsi que les actions à prendre pendant et après le passage d’une catastrophe. L’objet est de renforcer la résilience communautaire aux impacts des aléas.

**Les organismes publics** peuvent inclure : * Le Conseil consultatif national pour le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes (le NAB), le Département de la météorologie et des géo-risques au Vanuatu (DMGV/VMGD), le Bureau national de la gestion de catastrophes (BNGC/NDMO), le Département d’agriculture et du développement rural (DARD), le Département de l’environnement, le Département de tourisme, le Service des travaux publics (PWD), l’Université du Pacifique Sud (UPS), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD/UNDP), le Programme régional océanien de l’environnement (PROE/SPREP), et les donateurs et les agences de développement tels que l’USAID, le Sécrétariat-général de la Communauté du Pacifique / Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbait GmbH Coping with Climate Change in the Pacific Island Region (SCP/GIZ CCCPIR), l’Union européenne- Pacific Technical and Vocational Education and Training (UE/EU PacTVET), etc.

**Les organisations non gouvernementales (les NGO)** peuvent inclure :* l’Organisation des organismes non gouvernementaux (VANGO), la Croix-Rouge, Care International, Save the Children, Oxfam, Adventist Development Relief Agency (ADRA), Live and Learn, Wan Smolbag, etc.

**Les outils aidant les communautés à se préparer au changement climatique**  incluent : * les téléphones portables, le portail NAB, le système d’alerte sms du BNGC/DMGV et d’autres technologies.

**Les messages clés d’alerte** se composent :* des conseils et des instructions fournis au public sur les mesures à prendre avant, durant et après une catastrophe.

**Un plan d’action** fait référence :* aux actions à prendre au sein de la communauté afin de réduire les risques apportés par les catastrophes et par le changement climatique. Ces actions sont classées par ordre de priorité, avec les plus importantes à faire en premier.

**Les risques de catastrophes** font référence : * aux impacts sur la vie, les biens et l’environnement qui pourraient arriver si la communauté subit un risque/un aléa.

**Les impacts du changement climatique** peuvent inclure : * l’élévation du niveau de la mer, la perte de biodiversité, l’augmentation d’événements météorologiques extrêmes, la dégradation des récifs coralliens, une croissance de l’exode rural, etc.
 |
| **GUIDE DE L’ÉVALUATION**Le guide de l’évaluation fournit des conseils sur l’évaluation et doit être lu conjointement avec les critères de performance, les compétences et les connaissances requises, l’énoncé de la gamme de couverture et les lignes directrices sur l’évaluation se trouvant dans la trousse de formation. Les aspects cruciaux de l’évaluation et les éléments de preuve nécessaires pour démontrer la maîtrise des compétences requises de ce module Les preuves des connaissances, compétences et attributs suivantes sont requises : * Une connaissance des attributs et des structures d’une communauté locale.
* Une connaissance de plans d’action pour réduire la vulnérabilité communautaire aux risques de catastrophes et pour s’adapter au changement climatique.
* Une compréhension du climat, du changement climatique et des stratégies traditionnelles et modernes de la réduction des risques de catastrophes et de l’adaptation au changement climatique.
* Les qualités et les aptitudes à communiquer requises pour développer des plans d’action communautaires sur l’adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes.
 | **Contexte de l’évaluation** * L’évaluation des connaissances acquises, ainsi que de la communication des idées, peut être faite dans la salle de classe par l’intermédiaire de l’observation et des discussions.
* L’évaluation des consultations avec la communauté sur les plans d’action concernant la réduction des risques de catastrophes et l’adaptation au changement climatique doit être faite sur le terrain.

**Répercussions sur les ressources**Le processus et les ressources d’évaluation doivent garantir :* l’accès physique aux communautés afin d’observer la communication et/ou la collecte des informations et des données.
* des listes de contrôle pour l’apprenant et pour l’assesseur afin de guider les activités, les communications et les observations au sein des communautés
 |
| **Les méthodes d’évaluation**Les méthodes d’évaluation doivent être choisies afin d’assurer une démonstration pratique de la promotion d’action communautaire sur l’adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes. Les méthodes doivent inclure l’évaluation des connaissances aussi bien que des compétences pratiques. On peut évaluer ce module conjointement avec l’évaluation d’autres modules de compétence dans le programme. Il faut tenir compte des participants handicapés.Quelques-unes des méthodes suivantes s’appliquent à ce module : * L’interrogation orale directe, en association avec des rapports fournis par les tiers au milieu de travail ou dans la communauté concernant les connaissances et la performance de l’apprenant.
* L’observation directe pendant le contact avec la communauté (au cours des visites sur le terrain et/ou par l’intermédiaire de la téléphone/vidéo ou d’autres technologies)
* Un examen des documents écrits faisant preuve des connaissances et des compétences (cartes, activités dans le cahier de l’apprenant)
* Des réflexions personnelles par l’apprenant, à l’écrit ou à l’oral.
* Une évaluation sommative/holistique écrite.
 |